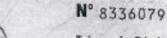
MINISTERE DES FINANCES MINISTRY OF FINANCES

Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire GENERAL DIRECTORATE OF TREASURY, FINANCIAL AND MONETARY COOPERATION



Trésorerie Générale de :
Poste comptable PONIDAMED LALIA
Treasury station

72541:393079

DECLARATION DE RECETTES DU TRESOR Je soussigné, DECLARATION OF RECEIPT OF TREASURY I, the undersigned Receveur des impôts Trésorier Payeur Général Taxes Treasurer Treasurer - General Receveur des douanes Receveur des Finances DMMEQUE déclare m'être chargé en recette Customs Treasurer Divisional Treasurer Receveur des domaines acknowledge receipt Percepteur Sub - Treasurer Domains Treasurer de la somme de : Inoi of the sum of (in words) remise par M paid by demeurant à B.P. N° Contribuable: resident at PO Box Taxpayer's N en règlement de l'opération suivante : LOVITA in settlement of the following transaction Virement bancaire (bank transfer) n° par Chèque bancaire (bank cheque) n° de Autre (other means of settlement) no En foi de quoi la présente déclaration de recettes a été délivrée pour servir et valoir ce que de dro This declaration of receipt therefore is issued to serve the purposed of La présente déclaration vaut quittance. Done at Comptable P026 The Accountant

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail- Patrie

MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

AGENCE COMPTABLE AUPRES DE LA MIRAP



REPUBLIC OF CAMEROON Peace- Work- Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

DIRECTORATE GENERAL OF TREASURY, AND MONETARY COOPERATION

THE ACCOUNTING OFFICER OF MIRAP

OV Nº12/MINFI/DGTCFM/AC MIRAP/23

A Here



Yaoundé, le 20/04/2023

L'Agent Comptable A Monsieur le Payeur Spécialisé auprès du Minsammence

Objet : Ordre de virement

Monsieur le Payeur Spécialisé,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir débiter le compte financier N°40141022661986 de la MIRAP d'un montant de FCFA 393.079 (trois cent quatre-vingt-treize mille soixante-dix-neuf) représentant le paiement des contributions patronales du mois d'Avril 2023 à imputer au budget de fonctionnement conformément au détail ci-joint.

Veuillez agréer, Monsieur le Payeur Spécialisé, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Agent Comptable



MISSION DE REQULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

- Alerte
- Achot
- Importation
- Stockage des produits de grande consommation
- Approvisionnement du marché dans les mellieures con ditions

BP 12584 Yaoundé - Comeroun

Tél (237) 22 23 41 45

Fax: 22 23 41 46 Email: mirap_emPyahou.ir

AUTORISANT LE PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION PATRONALE SOCIALE DES AGENTS PUBLICS SUR LE SALAIRE AU TITRE DU MOIS D'AVRIL 2023 DE FCFA 217 256 (DEUX CENT DIX SEPT MILLE DEUX CENT CINQUANTE SIX).

L'ADMINISTRATEUR.

Vu La Constitution :

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics :

Vu La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques :

Vu La Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu Le Décret n° 2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du ministère du commerce ;

Vu Le Décret n° 2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances :

Vu Le Décret n°2011/019 du 01 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation :

Vu Le Décret n° 2011/036 du 28 février 2011 portant nomination du Président de Comité de Gestion de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation;

Vu Le Décret n° 2011/035 du 28 février 2011 portant nomination de l'Administrateur de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation ;

Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation ;

Vu Le Décret n°2018/9387/CAB/PM du 30 novembre 2018 fixant les modalités de création, d'organisation et :
fonctionnement des comités et groupes de travail interministériels et ministériels ;

Vu L'Arrêté n°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination du Contrôleur Financier Spécialisé auprès de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation ;

Vu L'Arrêté N°00000218/MINFI du 07 juillet 2020 portant nomination de l'Agent Comptable auprès de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle, de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Résolution N°043 du Comite de Gestion du 09 Aout 2018 adoptant la grille de rémunération et avantages accordés au personnel de la MIRAP;

Vu La Résolution N°2023/067/MIRAP/CG/PCG/ADM du 17/01/2023, Portant adoption du budget programm de l'exercice 2023 de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP); Considérant les Nécessités de service.

DECIDE:

Article 1^{er}: Il est autorisé le paiement de la contribution patronale sociale des agents publics sur le salaire au titre du mois d'Avril 2023 de FCFA 217 256 (Deux cent dix sept mille deux cent cinquante six).